

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Technicien hospitalier de 2e classe - Technicien supérieur hospitalier

Informations sur le concours

Publié le :	28-04-2026
Filière :	Filière technique
Catégorie :	B
Type(s) de concours :	Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Adresse d'envoi email des candidatures :	Examens-concours@chu-montpellier.fr
Date du concours :	01-07-2026
A propos du poste :	
Domaine documentation information :	spécialité techniques de l'information et de la documentation

Informations sur l'établissement

Nom :	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTPELLIER
Ville :	34000 Montpellier
Site Web :	http://www.chu-montpellier.fr

Pour candidater

Date limite de candidature :	31-05-2026
Conditions de candidature :	

Ce concours est ouvert aux fonctionnaires et agents des établissements mentionnés à l'article L. 5 du code général de la fonction publique, aux fonctionnaires et agents de l'Etat, des collectivités territoriales et des établissements publics qui en dépendent, aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction, dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions, comptant au moins quatre ans de services publics au 1er janvier de l'année au titre de laquelle le concours est organisé.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement mentionnés à l'article L. 325-5 du code général de la fonction publique, dans les conditions fixées par cet article ;

Pièces à fournir :

Pour le concours interne sur épreuves :

1° Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre ;

2° Une demande établie sur papier libre dans laquelle, dans l'hypothèse où le concours est ouvert pour des postes de spécialités différentes, le candidat indique celle pour laquelle il souhaite concourir et, dans le cas d'un concours ouvert pour pourvoir des postes dans plusieurs établissements, l'ordre de sa préférence quant à son affectation éventuelle ;

3° Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

4° Un dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle du candidat dont les rubriques mentionnées en annexe au présent arrêté sont remplies de façon conforme et qui est accompagné des pièces justificatives correspondantes à cette expérience professionnelle et, le cas échéant, aux actions de formations suivies par le candidat.

Le directeur de l'établissement organisateur du concours arrête la liste des candidats autorisés à prendre part à chacun des deux concours.

Mail pour l'envoi des candidatures :

Examens-concours@chu-montpellier.fr

Adresse postale pour l'envoi des candidatures :

Madame la Directrice des Ressources Humaines et de la Formation
continue

"Examens & Concours"

Centre Administratif André A. Bénech

191 avenue du Doyen Gaston Giraud

34295 MONTPELLIER Cedex 5